

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Classe de première de la série sciences et technologies de la**  
**santé et du social**  
**Polynésie française**

**Classes de première**

**Introduction**

**1. Les thèmes au programme de l'enseignement d'histoire et de géographie sont au nombre de six.**

Ils ont été choisis de manière à :

- faire bénéficier les lycéens de cette série de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique communs aux lycéens de toutes les séries ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de la série.

En cohérence avec les programmes des séries STD2A, STI2D, STL et STMG, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème).

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

**2. L'articulation entre question et sujet d'étude est souple, mais répond à une cohérence.**

La question obligatoire constitue le développement général du thème et bénéficie donc d'un volume horaire significatif (entre 5 et 4 heures). Le commentaire - colonne de droite - en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme.

Le sujet d'étude (entre 4 et 3 heures) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

**3. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires.**

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte intellectuels, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Classe de première de la série sciences et technologies de la**  
**santé et du social**  
**Polynésie française**

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

#### **4. Éducation civique, géographie et histoire.**

La géographie et l'histoire ont un fort potentiel d'instruction et de formation civiques ; leurs objets d'étude constituent souvent des enjeux majeurs pour notre société et sa jeunesse. Cela se vérifie dans l'ensemble des voies et à tous les niveaux d'enseignement.

Le programme de première ST2S est porteur de cette dimension civique, tant dans les capacités et méthodes - « Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) », « Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) », « Confronter des situations historiques ou/et géographiques » etc.) - que dans les questions obligatoires (« L'insertion de la France dans l'Union européenne », etc.) ou les sujets d'étude (« Combattre pour la République : Jean Moulin », « Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'Onu », « Soigner en France : disparités et maillage », etc.).

Deux thèmes de ce programme l'illustrent tout particulièrement :

- La France en République 1880-1945 en histoire.
- Les territoires de proximité en France en géographie.

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Classe de première de la série sciences et technologies de la**  
**santé et du social**  
**Polynésie française**

**I - Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)**

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée ou à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

<b>I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux</b>	
<b>1. Identifier et localiser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques</li> <li>- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres</li> <li>- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique</li> <li>- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique</li> </ul>
<b>2. Changer les échelles et mettre en relation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- situer un événement dans le temps court ou le temps long</li> <li>- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents</li> <li>- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)</li> <li>- confronter des situations historiques ou/et géographiques</li> </ul>
<b>II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques</b>	
<b>1. Exploiter et confronter des informations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)</li> <li>- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire</li> <li>- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée</li> <li>- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)</li> </ul>
<b>2. Organiser et synthétiser des informations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique</li> <li>- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)</li> <li>- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique</li> <li>- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées-clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description</li> </ul>
<b>3. Utiliser les Tic</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires</li> </ul>
<b>III - Maîtriser des méthodes de travail personnel</b>	
<b>1. Développer son expression personnelle et son sens critique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)</li> <li>- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue</li> <li>- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire</li> </ul>
<b>2. Préparer et organiser son travail de manière autonome</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées-clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)</li> <li>- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective</li> <li>- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects</li> </ul>



**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Classe de première de la série sciences et technologies de la**  
**santé et du social**  
**Polynésie française**

**Programme de géographie**

**La France : dynamique de localisation des activités et des populations (8 h)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Adaptations
A - Habiter, travailler  Les espaces du peuplement et du travail	
B - Sujet d'étude au choix :  - Soigner en France : disparités et maillage  - Un territoire de l'innovation  - Un espace rural en déprise	<b>- Soigner en Polynésie française : disparités et maillage [en remplacement de « Soigner en France : disparités et maillage »]</b>

**Les territoires de proximité en France (8 h)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Adaptations
A - Acteurs et enjeux de l'aménagement et du développement des territoires	
B - Sujet d'étude au choix :  - Une communauté urbaine, d'agglomération ou de communes  - La gestion de l'eau par une grande agence de l'eau  - La région de l'établissement	<b>Si le sujet d'étude « une communauté d'agglomération ou de communes » est choisi, on met l'accent sur le contrat de ville devenu contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération de Papeete.</b>  <b>- La gestion de l'eau en Polynésie française [en remplacement de : « La gestion de l'eau par une grande agence de l'eau »]</b>

**La France dans la dynamique européenne (8 h)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Adaptations
A - La France, un territoire dans l'Union européenne	On met en évidence les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer français.
B - Sujet d'étude au choix :  - Circuler en France et en Europe : le réseau TGV  - L'espace Schengen : de nouvelles frontières pour la France ?  - L'agriculture française face aux mutations de la politique agricole commune	

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Classe de première de la série sciences et technologies de la**  
**santé et du social**  
**Polynésie française**

## **L'enseignement moral et civique au lycée**

Cet enseignement s'adresse à l'élève et à l'apprenti, inscrit au lycée général, technologique et professionnel ou en centre de formation. Un même horaire lui est attribué quelle que soit la série. Il prend également appui sur les différents dispositifs qui organisent la vie des élèves dans les établissements (conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative en raison des objectifs poursuivis par cet enseignement.

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, il embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement. Les valeurs et les concepts appréhendés dans les années passées doivent être approfondis au lycée.

Au lycée, les élèves deviennent réellement capables de peser leurs responsabilités personnelles et collectives. L'enseignement moral et civique prend en compte cette réalité en veillant à articuler constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques. Les jeunes au lycée sont conduits à maîtriser les conditions de l'autonomie de jugement et à acquérir une claire conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective. Ils s'inscrivent également dans deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. Nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote. Il ne faut pas oublier également que le législateur donne deux missions précises à cet enseignement. La [loi du 27 octobre 1997](#), portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Ensuite, en application de la [loi du 16 mars 1998](#), relative à la nationalité, celle-ci doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Le programme propose une progression pédagogique offrant à chaque niveau une logique directrice : « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination » en classe de seconde, « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première, « Pluralisme des croyances et laïcité » et « Biologie, éthique, société et environnement » en classe terminale. Les adaptations nécessaires doivent être faites pour les années du CAP et du BEP qui se font sur deux ans. Ces thèmes offrent toutes les opportunités nécessaires pour permettre aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales, donnant ainsi les moyens de comprendre la spécificité et le rôle de chaque domaine.

Au lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'ECJS, principalement les débats argumentés, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme. Il faut en respecter les règles pour leur efficacité. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation de points de vue singuliers. Enfin tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective en classe. Ces travaux peuvent être redevables de différentes formes d'évaluation. La démarche des travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques.

# Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

## Classe de première de la série sciences et technologies de la santé et du social

### Polynésie française

Classe de première

L'enseignement moral et civique a pour objectif de permettre aux élèves de saisir les enjeux moraux et civiques de l'appartenance à une société démocratique contemporaine. En classe de première, les élèves réfléchiront au lien qui existe entre société démocratique et société de l'information. Pour chaque thème, les questions éthiques et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.</li> <li>• Mobiliser les connaissances exigibles.</li> <li>• Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.</li> <li>• S'impliquer dans le travail en équipe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'idée de citoyenneté européenne.</li> <li>• Voter : citoyenneté, nationalité et souveraineté populaire ; le droit de vote ; les modalités du vote ; éléments de comparaison entre différents régimes démocratiques.</li> <li>• Payer l'impôt : justifications de l'impôt ; les différentes formes de la fiscalité.</li> <li>• S'engager : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif.</li> <li>• Défendre : organisation et enjeux de la Défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés, la sécurité internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voter : à qui accorder le droit de vote et pourquoi ? Voter ou ne pas voter ? Le vote est-il un devoir ?</li> <li>• Payer l'impôt : organisation de débats portant sur l'impôt et la citoyenneté, l'impôt et la solidarité, l'impôt et l'égalité, l'impôt et l'éthique.</li> <li>• S'engager : analyse d'œuvres d'art, de films, de textes littéraires, philosophiques ou historiques sur les problèmes de l'engagement (projet interdisciplinaire souhaitable).</li> <li>• Défendre : débat sur l'éthique et les enjeux de conflits avec des acteurs de la Défense nationale par l'intermédiaire des trinômes académiques. Présentation des métiers de la Défense.</li> </ul>

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Classe de première de la série sciences et technologies de la**  
**santé et du social**  
**Polynésie française**

**Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information**

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.</li>   <li>• Mobiliser les connaissances exigibles.</li>   <li>• Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.</li>   <li>• S'impliquer dans le travail en équipe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La notion d'identité numérique.</li> <li>• Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.</li> <li>• Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de débats portant sur les atteintes réelles ou possibles à la liberté et à la dignité de la personne par certains types d'usages du numérique, en privilégiant la question des réseaux sociaux.</li> <li>• Réalisation, en lien avec le professeur documentaliste, d'un dossier relatif à un événement et à son exploitation médiatique (projet interdisciplinaire souhaitable).</li> </ul>